

à Louvain 3-9-1895
Daubresse, Pierre ^{Frangère} ⁴⁰ ³⁶ ⁹ ⁶⁴ ²⁵ ⁷¹
Nicolas Julien 10° l 3/4

AD 7-30-10-14 à la diffeuse du ch. de l'Archevêque

~~Paris~~ à Ramscappelle (Belg.)
L. tombe trouée le 18 septembre 1919. L. P. n° 3'5
L. cim. 5 m. " Burnes l. n° 4112. L. P. n° 7102 (1919)
Cox. et u. l. au cim. com. de l'abbaye (voir croquis au d. 2)
L. du pare à Heulez les Louvain (U. I.)

Succession remise au Père Paul
D. 2. } Daubresse 30 Rue de Paris à Louvain.

E-5638^a 18-15-20 à 10° ligne - Questions.

E-5638^b 18-15-20 à 9. m. 10° ligne - fiche.

9. m. 10° l. 21-5-20 fiche. en retour.

10° l. 26-6-20 - questions. en retour.

E-5638^c du 24-7-20 à sectⁿ I : transm. croquis
p^r vérifier si nt. Rocharias est l. avec susuⁿ

M^r Daubresse - 4-9-20 - dem. rem^{ts} l. et dem.
transp^{ts} à Louvain

E-5638^d du 12-9-20 à M^r Daubresse - avertira lors des regroup.
des corps afin d'assist. à l'identificat^{on} de son fils.

E. 5638^r du 12.9.20 au Sect^r I dem. à avorter lors des regroupes
des corps le N^o Daubresse.

S. 13900 du 11-11-20 au Sect. I: autorise à placer
corps du fils de M^l Daubresse, sous un double cercueil
et la s^{er} dans le cimet. de Turnes. - autorise à titre exceptionnel
à remettre souvenirs trouvés sur corps au père du défunt.

S. I n^o 610 du 13-3-22. env. P. P. d'exc^o n^o 1049 en double
(S)

101. Ep. N. du 5. 8. 21 envoi liste laquelle
donne renseignements conc. ^{ut} ^{est} ^{mul.} ^{est} (R.)

R. 518^r du 9. 12. 22 à M^l Dr. Erasm:
Sonia, constituée, en vue, de recevoir
la déclaration, judiciaire, du H.

S. I le 25. 4. 23 env. J. R.

Modn. 001. 148652 le 14. 6. 23 le jugem^t déclarat.
de t^e a été rendu le 20. 4. 23 par le tribunal
de 1^{re} inst^{ce} à Louvain et transcr. d^e les
registres E. C. de Louvain (R.)